

L'Indépendant 16/4/2013

LANCEMENT DU PARTENARIAT ABZESOLAR- AEDD

La lampe solaire à 12.500F pour le bonheur des maliens

Dans le but de promouvoir l'énergie solaire, la société Abzesolar SA a procédé au lancement de sa lampe solaire portant la marque " Mama Light ". La cérémonie de lancement s'est déroulée hier dans l'enceinte de l'Ambassade du Burkina Faso, en présence de plusieurs personnalités parmi lesquelles Son Altesse royale, la princesse Abzeita Djigma de Koumbissiri à 30 Km de Ouaga au Burkina Faso et son époux, Drs Anton Martens, initiateurs dudit projet.

en réponse à la croissance des impacts négatifs sur l'environnement et compte tenu de la place grandissante qu'occupe l'environnement pour la société, Abzesolar SA a mis en place une stratégie de développement qui consiste à lutter contre les répercussions néfastes de l'activité humaine sur l'environnement.

A tout seigneur tout seigneur ! Son Altesse royale la princesse Abzeita Djigma, a ainsi rappelé l'origine de ce projet, tiré de son enfance. A l'époque, sans lumière, tout se faisait dans le noir. Depuis lors, qu'elle rêvait de faire jaillir de la lumière dans les zones obscures.

Selon le ministre de l'environnement, Ousmane Ag Rhissa, l'idée du développement signifie que l'on ne doit pas prendre à la terre plus que ce qu'elle peut donner. Cela implique le recours aux énergies renouvelables, mais aussi une bonne connaissance du rythme de renouvellement des espèces animales, des végétaux, de la qualité de l'air, de l'eau et plus généralement de toutes les ressources que nous utilisons et sur lesquelles nous agissons. Il estime que le recours aux énergies renouvelables contribue, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, à combattre le réchauffement climatique et représente un avenir prometteur. Au Mali, l'énergie domestique basée sur la consommation de bois occupe 81% du bilan énergétique national, suivie à 16% par les produits pétroliers et 3% pour l'électricité. Des chiffres qui, selon le ministre Rhissa montrent notre grande dépendance du secteur énergétique et du secteur forestier. Ainsi, il a ajouté que " ce partenariat porte sur la promotion des énergies renouvelables par la vulgarisation des équipements solaires".

Toute chose qui permettra, au représentant des collectivités territoriales Mamadou Diakité de préciser que son institution soucieuse de la qualité de vie des maliens adhère sans hésiter à ce projet. Pour lui, le Mali est un pays où la facturation en électricité est assez élevée. " Ce projet ne fera qu'apaiser la souffrance de la population ".

Pour le président de la Chambre des mines, Abdoulaye Pona, le rêve de son Altesse a aujourd'hui rencontré le chemin de la réalité. Il a, de ce fait invité les maliens à saluer le courage de la brave princesse qui entend laisser sa marque dans le développement de l'Afrique. Un exposé sur le mécanisme de fonctionnement d'Abzesolar a été faite par le directeur administratif, Drs Anton Martens. Il faut retenir que la lampe Abzesolar est disponible à l'ambassade du Burkina Faso au Mali où travaille Son Altesse au prix unitaire de 12.500 Fcfa.

F. Mah Thiam KONE

◆ mardi 16 avril 2013 ◆